

PISCINE / SPA**PRIX DU CERTIFICAT : 50,00 \$****RÉSERVÉ ADMINISTRATION**

Date de réception et numéro de demande	Date :	Numéro de demande :	
Numéro	Lot :	Zone :	Matricule :
Usage de l'immeuble	☐ Résidentiel (H) ☐ Commercial (C) ☐ Agricole (A) ☐ Industriel (I) ☐ Communautaire (P)		
Règlement discrétionnaire	☐ PIIA Secteur : ☐ DM ☐ Autre(s) :		

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT CONCERNÉ

Adresse des travaux ou numéro de lot	
--------------------------------------	--

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE OU DEMANDEUR

Nom		
Adresse		
Ville et code postal	Ville :	Code postal :
Téléphone	Maison:	Cellulaire:
Courriel		
Propriétaire	☐ Oui ☐ Non <i>*Une procuration du propriétaire est requise.</i>	

ENTREPRENEUR OU EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Exécutant des travaux	☐ Requéant ☐ Propriétaire ☐ Entrepreneur ☐ Autre :	
Nom de l'entreprise		
Nom de l'entrepreneur		
Adresse		
Ville et code postal	Ville :	Code postal :
Téléphone	Bureau :	Cellulaire :
Numéro d'entreprise du Québec ou Régie du	NEQ :	RBQ :

ÉCHÉANCE ET VALEUR DES TRAVAUX

Date début des travaux	
Date fin des travaux	
Valeur des travaux	

Si possible, veuillez nous soumettre votre soumission de l'entrepreneur.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Type de piscine ou spa	☐ Creusée	☐ Semi-creusée	☐ Démontable
	☐ Gonflable	☐ Spa	☐ Hors terre
Projet	☐ Construction	☐ Déplacement	☐ Remplacement
Localisation	☐ Cour arrière	☐ Cour latérale gauche ☐ Cour latérale droite	☐ Cour avant secondaire
Dimensions	Largeur :	Longueur :	Diamètre :
Hauteur	Hors-sol :	Profondeur :	Capacité (spa) :
Distances projetées	Ligne avant : _____ Ligne arrière : _____ Du bâtiment principal : _____ D'un puits : _____ Ligne latérale gauche : _____ Ligne latérale droite : _____ D'un autre bâtiment : _____ D'une installation septique : _____ Distance entre le filtreur et la ligne de lot : _____ Distance entre la paroi de la piscine et le filtreur : _____ Distance entre la paroi de la piscine et la thermopompe : _____ Distance entre la thermopompe et la ligne de lot : _____		
Accès effectué par	☐ Une échelle munie d'une portière de sécurité. (Voir section A) ☐ Une plateforme détachée de la résidence. (Voir section B) ☐ Une terrasse rattachée à la résidence (Voir section C) ☐ Une clôture permanente. (Voir section D) ☐ Un couvercle rigide équipé d'un système de verrouillage. (Spa seulement)		

APPAREILS AUTOUR DE LA PISCINE

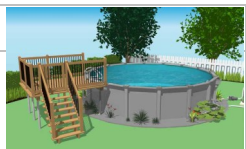
Type d'appareils prévus	☐ Filtreur ☐ Thermopompe (chauffe-eau) ☐ Pompe
Localisation des appareils	☐ À plus de 1 m de la paroi de la piscine ou de la clôture entourant la piscine. ☐ À l'intérieur de l'espace protégé par une clôture d'une hauteur min. de 1,2 m. ☐ À l'intérieur d'un bâtiment complémentaire (garage, cabanon, ect.). ☐ Sous une plateforme ou une terrasse qui empêche l'accès à la piscine à partir de l'appareil. ATTENTION : Aucune structure ni équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une clôture ne doit être installé à moins de 1 m de celle-ci. (Ex: une niche à chien, un module de jeu pour enfant, un mur de soutènement, un escalier non protégé menant à une plateforme, etc.).
Conduits reliés à la piscine	☐ Les conduits reliant les appareils à la piscine seront souples et seront installés de façon à ne pas faciliter l'escalade de la paroi de la piscine ou de la clôture, selon le cas.

SECTION A : ACCÈS PAR UNE ÉCHELLE SÉCURISÉE

Type d'échelle	☐ Munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement ☐ Protégée par une clôture d'une hauteur minimale de 1,2 m.
----------------	---



SECTION B : ACCÈS PAR UNE PLATEFORME DÉTACHÉE DE LA RÉSIDENCE

Projet de plateforme	☐ Construction	☐ Agrandissement	☐ Modification	
Localisation	☐ Cour avant ☐ Cour latérale gauche ☐ Cour arrière ☐ Cour latérale droite ☐ Cour avant secondaire			
Dimensions	Largeur :	Longueur :	Hauteur du plancher :	
Distances projetées	Ligne avant :	Ligne latérale gauche :		
	Ligne arrière :	Ligne latérale droite :		
Garde-corps	Hauteur :	Matériau :		
Caractéristiques obligatoires de la porte qui donnera accès à la plateforme	☐ Elle sera d'une hauteur minimale de 1,2 m. ☐ Elle sera dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée facilitant l'escalade. ☐ Elle empêchera le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre. ☐ Elle sera munie de pentures à ressorts (fermeture automatique). ☐ Elle sera munie d'un loquet de sécurité (verrou automatique) installé du côté piscine.			
Fondation	Ex: Blocs, pieux, etc. :		Finition du plancher :	

SECTION C : ACCÈS PAR UNE TERRASSE RATTACHÉE À LA RÉSIDENCE

Projet de terrasse	☐ Construction	☐ Agrandissement	☐ Modification	
Localisation	☐ Cour avant ☐ Cour latérale gauche ☐ Cour arrière ☐ Cour latérale droite ☐ Cour avant secondaire			
Dimensions	Largeur :	Longueur :	Hauteur du plancher :	
Distances projetées	Ligne avant :	Ligne latérale gauche :		
	Ligne arrière :	Ligne latérale droite :		
Garde-corps	Hauteur :	Matériau :		
Caractéristiques obligatoires des garde-corps de la terrasse qui donnera accès à la piscine	☐ La partie ouvrant sur la piscine sera protégée par des garde-corps d'au moins 1,2 m de haut. ☐ Ils seront dépourvus de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée facilitant l'escalade. ☐ Ils empêcheront le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre. ☐ La porte sera munie de pentures à ressorts (fermeture automatique). ☐ La porte sera munie d'un loquet de sécurité (verrou automatique) installé du côté piscine.			
Fondation	Ex: Blocs, pieux, etc. :		Finition du plancher :	

SECTION D : ACCÈS PAR UNE CLÔTURE PERMANENTE

Projet de clôture	☐ Construction	☐ Remplacement	☐ Modification	
Localisation	☐ Cour avant	☐ Cour latérale gauche		
	☐ Cour arrière	☐ Cour latérale droite		
	☐ Cour avant secondaire			
Distances projetées	Ligne avant :	Ligne latérale gauche :	Bâtiment principal :	
	Ligne arrière :	Ligne latérale droite :	Trottoir ou bordure :	
Hauteurs projetées	Cour arrière :	Cour latérale :	Cour avant :	
Longueur	Totale :			<i>*Longueur linéaire totale des segments de la clôture.</i>
Modèle	<i>*Palissade en bois traité, mailles de chaîne (frost), aluminium, fer forgé, etc.</i>			
Caractéristiques obligatoires de la porte qui donnera accès à la plateforme	☐ Elle sera d'une hauteur minimale de 1,2 m en tout point à partir du sol.			
	☐ Elle sera dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée facilitant l'escalade.			
	☐ Elle empêchera le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre.			
	☐ Pour une clôture frost, les mailles auront une largeur maximale de 30 mm ou seront lattées.			
	☐ La porte sera munie de pentures à ressorts (fermeture automatique).			
	☐ La porte sera munie d'un loquet de sécurité (verrou automatique) installé du côté piscine.			

DOCUMENTS EXIGÉS LORS DU DÉPÔT DE LA DEMANDE

- ☐ **Formulaire de demande de permis** signé
- ☐ **Procuration** *Si applicable*
- ☐ **Un plan** fait à l'échelle et illustrant la localisation projetée de la piscine et de ses accessoires (filtre, glissoire, tremplin, plateforme, etc.), la localisation des bâtiments existants et projetés, la localisation de la clôture existante ou projetée ainsi que des détails sur la hauteur, les matériaux et la structure de cette clôture ainsi que la localisation des fils électriques sur la propriété.

D'autres documents peuvent être exigés selon le cas.

Un document manquant empêchera le traitement de la demande.

DÉCLARATION

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

Je reconnais avoir eu tous les renseignements nécessaires afin de donner un consentement libre, manifeste et éclairé pour la collecte de mes informations personnelles.

Signature : _____

Date : _____

Note : Le fonctionnaire responsable du dossier bénéficie d'un **délai de 45 jours** (si demande conforme), dépendamment de la nature des travaux projetés, calculé à compter du moment où la demande est substantiellement complète pour fins d'analyse municipale, afin de répondre à la demande formulée. (*Règlement d'administration des règlements d'urbanisme RU-901-2014 art. 54 et 73*).